

## **LES AVOCATS CHINOIS MILITANTS DES DROITS CIVIQUES.**

### **COURTE NOTE SUR LES PRESSIONS ET LES MENACES QU'ILS ENCOURENT**

Groupe Chine de la Ligue des Droits de l'homme  
(mars 2010)

*Cette note a pour objet d'attirer l'attention des avocats francophones sur la situation difficile et parfois tragique dans laquelle se trouvent ceux de leurs confrères chinois qui se battent pour les droits civiques et pour les droits de l'homme. Nous souhaitons qu'ils trouvent les moyens de manifester leur solidarité au nom même des principes communs à la profession.*

Le combat des avocats chinois pour la défense des droits humains face à l'appareil d'État et ses relais locaux fait d'une cinquantaine de militants une cible du régime. Traités sans respect, mal vus, gêneurs, ils sont parfois frappés, enlevés, détenus pour des périodes allant de quelques heures à quelques années, expropriés, privés de licence professionnelle ou démis du bureau qui les emploie, menacés, soumis à des pressions, réprimandés ou punis par les associations officielles d'avocats, etc.

La plupart sont placés sous surveillance lors des dates sensibles (4 juin, ouverture des sessions de l'Assemblée nationale ou de la Conférence consultative), assignés à résidence ou déplacés en province et parfois tenus d'emprunter les voitures de police lorsqu'ils sortent de chez eux.

## **1. LA DÉFENSE DU CITOYEN FACE AU POUVOIR TOTALITAIRE**

Tous ces avocats sont intervenus sur les grandes causes de ces dernières années, en particulier chaque fois que la population était dépourvue de tout moyen de défense, face à l'arbitraire du régime.

Ils ont défendu les victimes du lait empoisonné, les parents des enfants morts dans le tremblement de terre du Sichuan (2008), les individus contaminés par le virus du Sida, les paysans expropriés, les Tibétains détenus, les églises souterraines, les adeptes du Falungong, les militants des droits civiques, les dissidents politiques, les familles victimes d'une planification des naissances arbitraire, etc..

Ce groupe d'avocats courageux est, bien sûr, fortement minoritaire face au pouvoir qui encadre la profession ; sur les quelque 166.000 avocats du pays,

plus de 50.000 sont membres du P.C.C. ; dans les 15.000 cabinets de la profession, 12.000 ont créé une cellule du parti communiste<sup>1</sup>.

Beaucoup de ces avocats militants ont signé la Charte 08 de décembre 2008, inspirée du modèle de la Charte 77 tchécoslovaque et qui a valu à l'un de ses initiateurs, Liu Xiaobo, une condamnation à onze ans de prison le jour de Noël 2009.

Citons, de manière non exhaustive, parmi les avocats – actifs ou sans licence – signataires :

- |                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| 1. Chen Yong-<br>miao  | 7. Mo Shao-<br>ping, |
| 2. Guo Yan,            | 8. Pu Zhiqiang,      |
| 3. He Weifang,         | 9. Tang Jingling,    |
| 4. Lan Zhixue,         | 10. Tang Jitian,     |
| 5. Li Jiang-<br>qiang, | 11. Teng Biao,       |
| 6. Li Xiong-<br>bing,  | 12. Zhang Sizhi,     |
|                        | 13. Zhang Xingshui,  |
|                        | 14. Zheng Enchong,   |
|                        | 15. Zhu Jiuhu,       |

## 2. LES FORMES DE RÉPRESSION

### A. L'INTERDICTION D'EXERCER.

La plus simple des pressions s'exerce à Beijing à l'occasion de « l'appréciation et l'enregistrement annuels ». Cette procédure est assurée par l'association officielle des avocats, qui exige le paiement de droits d'enregistrement élevés (2.500 yuan). Les avocats refusés doivent remettre leur licence au bureau municipal de la Justice ; la licence est annulée et ils ne peuvent plus exercer. L'association officielle des avocats coopère ainsi avec le pouvoir pour contrôler la profession.

La liste des avocats suspendus d'activité professionnelle en 2009 était la suivante à la date du 8 juin 2009 : (n'y figurent pas les avocats interdits de profession dans les années précédentes)

- |                              |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|
| 1. Cheng Hai, (Beijing)      | 11. Liu Wei, (Beijing)          |
| 2. Dong Chaoping, (Beijing)  | 12. Sun Wenbing.<br>(Liaoning)  |
| 3. Guo Shaofei,              | 13. Tang Jitian, (Bei-<br>jing) |
| 4. Jiang Tianyong, (Beijing) | 14. Tong Chaoping,<br>(Beijing) |
| 5. Li Chunfu, (Beijing)      | 15. Wang Yajun (Bei-<br>jing)   |
| 6. Li Dunyong, (Beijing)     |                                 |
| 7. Li Heping, (Beijing)      |                                 |
| 8. Li Jinglin, (Beijing)     |                                 |
| 9. Li Xiongbing, (Beijing)   |                                 |
| 10. Liu Guitao,              |                                 |

- |   |                               |
|---|-------------------------------|
| 16. Wei Liangyue, (Heilongjiang)                  | 21. Yang Zaixin, (Guangxi)    |
| 17. Wei Rujiu, (Beijing)<br>suspension temporaire | 22. Zhang Chengmao, (Beijing) |
| 18. Wen Haibo, (Beijing)                          | 23. Zhang Lihui, (Beijing)    |
| 19. Xie Yanyi, (Beijing)                          | 24. Zhang Xingshui,           |
| 20. Yang Huiwen, (Beijing)                        |                               |

À cette liste s'ajoute

25. Lin Hongnan, avocat de Fuzhou, suspendu de licence professionnelle le 17 décembre pour « transmission de secrets d'État ».

Beaucoup d'autres avocats ont dû cesser temporairement ou définitivement leur activité dans les années antérieures. Citons parmi les plus connus : Gao Zhisheng, Guo Guoting, Guo Yan, Li Jianqiang, Li Subin, Liu Yao, Tang Jingling, Teng Biao, Zheng Enchong, Zhou Litai, Zhu Jiuhu.

En outre, trois cabinets ont perdu en 2009 ce droit d'exercice de la profession, ce qui affecte les quelque trente avocats qu'ils emploient. Il s'agit des cabinets Anhui, Gongxin et Shunhe. Leurs membres avaient soutenu l'élection directe de leurs représentants dans l'association des avocats ; ils demandaient l'abaissement des droits d'adhésion et avaient accepté de se charger de plusieurs dossiers « sensibles », c'est-à-dire mettant en cause l'autorité du Parti ou de ses représentants.

## B. QUELQUES CAS INDIVIDUELS

Nous ne donnons ici que quelques exemples pris en 2009 ou concernant des avocats ou juristes encore en difficulté en 2009.

### I. CHENG HAI

Avocat de Beijing. Frappé violemment le 12 avril 2009 par des fonctionnaires locaux alors qu'il travaillait à Chengdu (Sichuan).

### II. GAO ZHISHENG

Perdu de vue après son arrestation le 4 février 2009 au Shaanxi. Après l'avoir déclaré disparu, puis affirmé qu'il se trouvait dans un camp de travail forcé à Urumqi (Xinjiang), la police chinoise l'a laissé téléphoner à sa famille et à quelques avocats amis le 28 mars 2010. Les réponses étaient aussi brèves qu'évasives aux questions posées sur son statut actuel et sur son lieu de détention, dans Wutaishan, l'une des quatre montagnes sacrées de Chine.

Après envoi de lettres aux dirigeants chinois demandant que cessent la persécution du Falungong et la répression des dissidents, Gao fut arrêté le 15 août

2006 et condamné en décembre 2006 pour incitation à la subversion du pouvoir d'État à trois ans de prison avec sursis. Enlevé en septembre 2007, détenu cinquante-neuf jours et torturé.

### **III. JIANG TIANYONG**

Le 19 novembre 2009, la police l'a brutalisé et détenu dans un local de police tout le temps de la visite du président américain. Jiang revenait des États-Unis où il avait prononcé des conférences et reçu un prix destiné aux signataires de la Charte 08.

Avec Teng Biao, il avait proposé de défendre les Tibétains arrêtés en mars 2008. Tous deux ont perdu le droit d'exercer leur profession en juin 2008 puis en mai 2009, faute du renouvellement annuel de leur licence .

### **IV. LI CHUNFU**

13 mai 2009, menotté et frappé au visage en compagnie de son confrère Zhang Kai par une vingtaine de policiers qui avaient illégalement fait irruption dans la maison de leur client (la famille d'un membre du Falungong, Jiang Xiqing, mort en camp de rééducation par le travail en janvier 2009). Maintenu menotté et accroché à une barre de fer dans les locaux de la police, qui se saisit des documents du dossier de défense. Relâché le lendemain, couvert de blessures.

### **V. LI FANGPING**

Les faits sont antérieurs à 2009 mais nous les rappelons en raison du rôle tenu par Li Fangping et ses amis dans les combats d'aujourd'hui. Avocat de Hu Jia, avec Li Jingsong. Lors de l'audience du 18 mars 2008, ils furent interrompus après vingt minutes de plaidoirie par le juge. Ils n'ont pu reprendre la parole par la suite, les arguments soulevés étant déclarés hors de propos par le juge. Li Fangping et Li Jingsong, venus à Linyi pour assister Chen Guangcheng, ont été frappés par des voyous le 27 décembre 2006

### **VI. LI JINGSONG**

Avocat de Hu Jia, avec Li Fangping. Lors de l'audience du 18 mars 2008, ils furent interrompus après vingt minutes de plaidoirie par le juge. Ils n'ont pu reprendre la parole par la suite, les arguments soulevés étant déclarés hors de propos par le juge.

Li Jingsong était le coordinateur du pool d'avocats qui s'occupaient de Cheng Guangcheng, le juriste aveugle qui dénonçait les avortements forcés de Linyi (Shandong).

### **VII. LI ZHUANG**

Condamné en appel à un an et demi de prison le 9 février pour avoir aidé son client à « se plaindre faussement de tortures policières lors des interrogatoires ». Li Zhuang a protesté contre cette décision, disant qu'il n'avait fait cette confession que parce que les magistrats à charge lui avaient affirmé qu'il obtiendrait ainsi une suspension de peine. En première instance, il avait été condamné à deux ans et demi d'emprisonnement.

### **VIII. LIU YAO**

Avocat de Shenzhen (Guangdong), détenu depuis décembre 2007 et initialement condamné à quatre ans de prison, ramenés ensuite à deux ans puis le 10 avril 2009 à dix-huit mois et deux ans de suspension de peine, Liu Yao a retrouvé la liberté le 16 avril 2009. Liu Yao défendait les villageois de Paitou. Expropriés au bénéfice d'une centrale électrique, les paysans s'efforçaient de bloquer la poursuite du chantier avec son assistance, d'où la première condamnation pour « destruction intentionnelle de biens ».

### **IX. MO SHAOPING**

Avocat de Liu Xiaobo, de Xu Wenli (fondateur du Parti de la Démocratie), de Zhao Yan (New York Times) du Falungong, d'expropriés-expulsés, de Gao Zhisheng, de Ni Yulan, de Huang Qi.

A subi de multiples pressions (prié de ne pas rencontrer tel ou tel personnages : ambassadeurs, ministres étrangers de passage, etc.), menaces et mises en garde (être discret avec la presse).

- Après le procès de Huang Qi (novembre 2009), a demandé avec l'avocat Ding Xikui une copie du jugement ; le tribunal a refusé de le leur adresser, les contraignant à un long et coûteux trajet en train de Beijing à Chengdu.
- Avant le procès de Zhou Yongjun (un ancien militant du mouvement de 1989 devenu citoyen des États-unis après avoir passé plusieurs années en prison et jugé en octobre 2009), le procureur avait demandé en juin 2009 à la sœur de l'accusé de choisir un autre avocat que Mo Shaoping ; en juillet, il en a désigné un autre, en toute illégalité.
- Interdit de défendre directement Liu Xiaobo à son procès parce qu'il avait signé la Charte 08. Il a dû envoyer quelqu'un de son cabinet pour le remplacer. Il n'a pu le voir pendant sa détention, parce que, selon la police, son cas était « spécial ».
- A défendu Huang Qi, emprisonné depuis juin 2009 pour avoir critiqué la distribution de l'aide aux victimes du Sichuan et pour « possession illégale de secrets d'État ». Mo Shaoping n'a obtenu aucun droit de visite. Huang Qi a été condamné à trois ans de prison le 23 novembre 2009.

## **X. PU ZHIQIANG**

Ancien militant du mouvement démocratique de 1989. A des ennuis fréquents avec la police (il fut questionné quelques jours après la signature de la Charte 08) mais il est relativement jeune dans la profession.

Pu a défendu, avec Xia Lin, le militant Tan Zuoren, condamné par un tribunal de Chengdu le 9 février 2010 à cinq ans de prison pour « subversion du pouvoir d'État ». En réalité, Tan avait mené des enquêtes auprès des familles victimes du tremblement de terre du Sichuan de mai 2008. Les témoins appelés à l'audience par Pu Zhiqiang ainsi que des journalistes de Hongkong ont été retenus le 12 août à leur hôtel par la police, empêchés de comparaître et fouillés.

## **XI. TENG BIAO**

Vols et détournements répétés de ses adresses e-mail. Le dernier, en date du 14 janvier 2010, a consisté à utiliser sa boîte pour envoyer des e-mails où il s'affirmait prêt à négocier avec les autorités, - ceci afin de le déconsidérer. Détenu à plusieurs reprises par la police. Avocat et professeur. Fondateur de l'Initiative pour une Constitution ouverte (Gongmeng O.C.I.). Perte de licence professionnelle en juin 2008 – avec Jiang Tianyong pour avoir proposé de défendre les Tibétains arrêté en mars.

A diffusé le 10 septembre 2007 une lettre co-signée de Hu Jia où tous deux s'interrogeaient sur les dépenses engagées pour les Jeux Olympiques et sur l'absence de progrès pour les Droits de l'Homme. Cette lettre semble avoir fourni le prétexte pour l'incarcération et la condamnation de Hu Jia.

## **XII. WEI LIANGYUE**

Arrêté par la police de Harbin le 28 février 2009. Connu pour sa défense de pratiquants religieux.

## **XIII. XU ZHIYONG**

Arrêté le 29 juillet 2009 pour « évasion fiscale » et relâché le 23 août. Son assistant Zhuang Lu a disparu. L'accusation de fraude fiscale vient de ce qu'il a reçu des fonds de l'université américaine de Yale (où Mo Shaoping donne des séminaires) et qu'il les a reversés en totalité à des victimes du régime.

Xu Zhiyong est, avec Teng Biao, le fondateur de l'association Gongmeng, dissoute le 17 juillet 2009.

Avocat de Chen Guangcheng, il avait contribué à faire connaître le scandale de la planification des naissances de Linyi sur Internet, Il fut arrêté avec son collègue Zhang Lihui, le 18 août 2006, le jour même de l'ouverture du procès de Cheng, sous l'accusation d'avoir volé des objets personnels. Les deux collègues ont été remplacés par des avocats désignés par le tribunal,. Xu Zhiyong a été relâché à l'issue du procès mais il a été frappé, en compagnie de Zhang Lihui et d'un autre collègue, par une bande de voyous.

**XIV. YANG ZAIXIN**

Frappé le 10 avril 2009 au Guangxi par des voyous liés au gouvernement local, alors qu'il défendait des paysans expropriés

**XV. ZHANG KAI**

Licencié par son cabinet. 13 mai 2009, menotté et frappé au visage en compagnie de son confrère Li Chunfu par une vingtaine de policiers qui avaient illégalement fait irruption dans la maison de leur client. Maintenu menotté et accroché à une barre de fer dans les locaux de la police, laquelle se saisit des documents du dossier de défense. Relâché le lendemain, couvert de blessures.

**XVI. ZHENG ENCHONG**

Le 15 avril 2009, une dizaine de policiers ont saccagé son appartement, mis les serrures hors d'usage et l'ont emmené pour la journée. L'incident est à relier avec les actions qu'il avait menées pour défendre les résidents de Shanghai contre les expropriations et les abus de pouvoir de l'administration locale en collusion avec le patronat du secteur immobilier.

En mai 2003, Zheng Enchong avait été condamné à trois ans d'emprisonnement. Depuis sa remise en liberté en 2006, il n'a cessé d'être victime du harcèlement et du contrôle des autorités.

**C. STRUCTURES COLLECTIVES SANCTIONNÉES****XVII. GONGMENG**

Association d'aide et de recherche juridiques, créée en 2003 par Xu Zhiyong, Teng Biao, Yu Jiang et Zhang Xingshui de la Faculté de Droit de l'Université de Beijing (Beida). Condamnée à une amende de 1,46 million de yuan le 14 juillet 2009, après publication d'un rapport critiquant la politique chinoise au Tibet.

Déclarée illégale et dissoute le 17 juillet 2009. La vingtaine d'avocats du Gongmeng ont perdu leur licence.

**XVIII. CABINET YITONG**

Fermé pour six mois le 17 mars pour être « réorganisé ». Deux de ses membres : Li Jingsong et Li Subin ne peuvent plus y travailler, ni comme avocat, ni comme assistant juridique.

<sup>i</sup> Dans une allocution du 12 décembre 2009, la vice-présidente de l'association des avocats Song Jianzhong donne un effectif de 150.000 avocats. Les chiffres donnés ici proviennent d'un rapport cité le 9 février 2010 par CCTV, le réseau de télévision officiel, et repris le 10 février par le South China Morning Post de Hongkong.